Énoncé sur l'équité, la diversité, l'inclusion, la lutte contre le racisme et la lutte contre l'oppression

L'équité, la diversité, l'inclusion, la lutte contre le racisme et la lutte contre l'oppression sont au cœur des valeurs de l'ACEP. Nous les considérons comme des principes fondamentaux qui guident et éclairent l'ensemble de notre action, qu'il s'agisse de négociation collective, de mobilisation, de représentation, de défense des intérêts ou de formation.

Ce qui fait la force de notre Association, c'est la collaboration entre collègues pour améliorer leurs conditions de travail et pour préserver les droits acquis pour nos membres. À cet égard, le respect mutuel est essentiel à notre réussite.

Conformément à ses Statuts, à ses Règlements et à son Cahier de positions, l'ACEP s'engage à :

- favoriser une culture de collaboration où des personnes aux expériences, aux parcours et aux points de vue différents peuvent unir leurs forces dans un esprit de solidarité pour faire avancer des causes qui leur tiennent à cœur. Chaque membre de l'ACEP est unique, et cette singularité constitue l'une de nos plus grandes forces.
- rechercher activement une diversité de voix au sein de nos comités et de nos instances dirigeantes, car nous savons qu'une inclusion véritable exige que les membres qui définissent les orientations de notre syndicat reflètent fidèlement les communautés que nous servons.
- démanteler le racisme systémique, le colonialisme et les différentes formes d'oppression structurelle qui s'entrecroisent et qui influencent les expériences vécues au travail, l'accès aux possibilités professionnelles, la représentation et les conditions de travail. Notre action contre le racisme et l'oppression ne se limite pas aux préjudices subis dans les relations interpersonnelles. Elle vise également les pratiques, les politiques et les structures de pouvoir institutionnelles qui perpétuent les inégalités et les injustices.
- repérer, remettre en question et éliminer activement les systèmes, les pratiques, les obstacles et les comportements qui engendrent ou renforcent l'oppression. L'ACEP entend assumer ses responsabilités en mettant en place des mécanismes qui préviennent les préjudices, favorisent l'équité et la réconciliation, et permettent à l'ensemble de ses membres de participer pleinement aux activités syndicales, en toute sécurité et dans la dignité.

L’ACEP reconnaît et valorise les identités multiples et intersectionnelles de chaque personne, qu’elles soient liées à l’autochtonité, à la race, à l’origine nationale ou ethnique, à la couleur, à la religion, à l’âge, à l’identité ou à l’expression de genre, à l’orientation sexuelle, au handicap et à la situation de famille, ou encore à d’autres expériences vécues.

Nous nous engageons à faire vivre ces principes au quotidien afin de bâtir un syndicat où chaque membre se sent reconnu·e, écouté·e et valorisé·e, et se sent libre de participer pleinement à la vie syndicale en étant soi-même. Faire progresser l’équité et combattre l’oppression exigent une vigilance constante, un sens des responsabilités et des actions soutenues. Nous continuerons donc à mettre en place des mécanismes et à adopter des comportements qui reflètent ces valeurs.